

S^t Genis sur Menthon

Bulletin Municipal
n°18

sommaire

sommaire

● Le mot du maire	1
● Compte administratif 2006	2
● Voirie	3
● Intercommunalité	
• SMIDOM de Thoissey	4
• Centre Communal d'Action Sociale	4
● Ecole	5
● Bibliothèque	6
● Vie associative	
• Cantine Scolaire	7
• Sou des Ecoles	7
• Club du 3 ^e âge	7
• Société de Pêche "l'Hameçon"	8
● Agriculture	
• Un vice-champion du monde dans notre village	9
● Concours	
• Elevage du Clos des Planons	9
● Urbanisme	
• Le PLU en voie d'achèvement	10
● Intercommunalité	
• Des projets en faveur du Sport et de la Culture	11
● Hommage	
• Une stèle en hommage à Aimé BROYER	12
● Vie associative	
• Société Communale de Chasse	13
• Les Ateliers de la Danse	13
• Comité de Fleurissement	14
• Amicale des Donneurs de Sang	14
• FNACA	15
• Office de Tourisme du Canton de Pont de Veyle	15
• Association Cantonaide	16
• Val de Saône Intermédiaire	16
● Renseignements pratiques	17 à 19
● Etat civil	19
● Calendrier des fêtes	20

le mot du maire

Nous le savons aujourd'hui, notre horizon n'est plus seulement local ou national, ni même européen, mais mondial.

Ce qui explique qu'un nombre croissant d'entre nous n'arrivent plus à se figurer l'avenir. Un sentiment renforcé encore par les désordres écologiques à l'échelle de la planète : disparition des énergies fossiles, réchauffement climatique, catastrophes naturelles...

Il est d'ailleurs regrettable de voir que ce sont les images –parfois lointaines– qui nous parviennent des inondations ou des tempêtes qui nous permettent de prendre conscience de la gestion globale des phénomènes naturels. Alors que nous savons, en matière d'environnement, les conséquences de nos décisions individuelles.

Observons notamment l'impact des constructions sur les espaces agricoles. En France, tous les dix ans, c'est l'équivalent d'un département qui est urbanisé et artificialisé, c'est à dire bétonné et transformé ; autant de surfaces qui ne pourront plus être cultivées. A ce rythme, 5 à 20% de notre potentiel agricole auront disparu à l'horizon 2050.

Voilà pourquoi il nous faut considérer les terres agricoles comme une richesse de 1^{er} ordre pour les générations futures et les protéger durablement.

C'est l'esprit qui a prévalu à l'occasion de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme ; un PLU dont nous vous entretenons depuis maintenant cinq ans et qui –en voie de finalisation– est actuellement soumis à l'enquête publique.

Deux opérations de construction verront le jour en 2007 au hameau de la Forêt Saint-Jean et au centre bourg après la délocalisation réalisée l'an dernier de bâtiments d'exploitation ; deux opérations conduites par des bailleurs sociaux de ce département, reconnus pour la qualité de leurs réalisations, Logidia et l'OPAC.

Accueillir ces constructions suppose une mise à niveau de nos équipements et prioritairement de notre assainissement. La réalisation d'une nouvelle station d'épuration est d'ores et déjà à l'étude sous l'égide de la Direction Départementale de l'Agriculture.

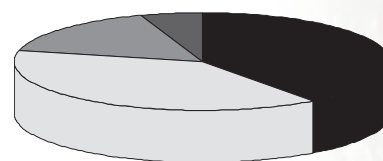
Parmi les projets qui se concrétiseront cette année, l'enfouissement de notre réseau électrique et le renouvellement de notre éclairage public. Le centre bourg s'en trouvera bien évidemment embelli et chacun pourra évoluer plus confortablement la nuit tombée. Mais ce qui fait déjà le charme, à la belle saison, de notre village, chacun peut l'apprécier, c'est la qualité de son fleurissement. Autant d'heures consacrées à la plantation, à l'arrosage, au ramassage des fleurs fanées –au quotidien– méritent de chaleureuses félicitations.

Christophe GREFFET,
Président de la Communauté de communes
du canton de Pont-de-Veyle

compte administratif 2006

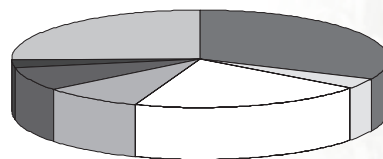
FONCTIONNEMENT

DEPENSES	159 042,04 €	
Charges générales	63 736,84 €	
Charges du personnel	61 323,94 €	
Autres charges de gestion	25 394,91 €	
Charges financières	8 586,35 €	



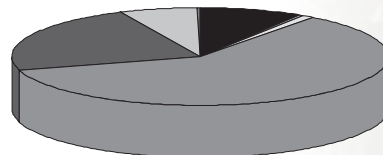
INVESTISSEMENT

DEPENSES	114 121,49 €	
Remboursement des emprunts	36 125,51 €	
Acquisition de matériels	4 271,99 €	
Voirie	23 123,74 €	
Plan Local d'Urbanisme	9 550,91 €	
Etudes OPAC	9 122,40 €	
Stèle 19 mars	3 000,00 €	
Besoin de financement 2005	28 926,94 €	



FONCTIONNEMENT

RECETTES	299 407,11 €	
Excédent antérieur reporté	26 391,42 €	
Remboursement rémunération personnel	724,53 €	
Vente de produits	3 591,12 €	
Contributions directes	180 561,91 €	
Dotations - Subventions	67 580,00 €	
Locations - Autres produits	20 543,61 €	
Libéralités - Dons	14,52 €	



INVESTISSEMENT

RECETTES	63 885,94 €	
Excédent de fonctionnement affecté	51 991,94 €	
Fonds compensation TVA	6 825,00 €	
Subvention Voirie	5 069,00 €	



EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : **140 365,07 €**

EXCEDENT APRES FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
ET DES RESTES A REALISER : **79 738,52 €**

❑ SUR NOS ROUTES

Chaque année, c'est approximativement 30 000 € qui sont consacrés à l'entretien du réseau communal.

Pour 2006, les routes de "La Croix", "Beulin", "La Terrasse", ont fait l'objet de reprofilage de chaussée et émulsion bicouche. A "Passolard " et "Les Vernes" un enduit d'étanchéité a été réalisé.

Concernant l'entretien, des points à temps ainsi que de l'enrobé à froid sont utilisés pour boucher les trous, les fissures et atténuer les déformations de nos routes.

C'est ainsi que "Conêt", "La Mulatière" et "Bel Air" ont subi un traitement de la sorte.

Certains chemins ruraux ont pu bénéficier d'un traitement privilégié grâce à des matériaux provenant de l'autoroute et livrés directement sur les chemins concernés pour un coût très raisonnable de 4 € la tonne. 600 tonnes ont été répandues "Aux Jolys", à "Granges Neuves", "La Grivaudière", "Conêt" et sur le chemin conduisant aux appartements de l'école.

A toutes ces interventions, il faut ajouter le fauchage des accotements, le curage des fossés et l'élagage réalisés par Roland Frachet, notre employé communal.

Vous pouvez le constater, les dépenses pour la voirie sont assez importantes et il convient donc à chacun d'y prêter attention pour la préserver et la conserver en bon état.



❑ COMMISSION BÂTIMENTS

Rénovation d'une salle de classe.

A la rentrée, les enfants de CM1 et leur professeur ont trouvé une classe plus accueillante et plus lumineuse. En effet, le plafond, les murs, les boiseries et les placards de rangement ont été repeints. Le parquet, quant à lui, a subi un ponçage, décapage avant d'être vitrifié. Le coût de cette opération s'élève à 7 245,10 €. Les travaux ont été effectués par les entreprises Bérardan pour les peintures et Goncalves concernant le sol.

Des travaux de rénovation plus importants seront réalisés en 2007, entre autres, à la mairie, le hall d'entrée et la salle de conseil ainsi que la deuxième classe feront peau neuve.



❑ SMIDOM de Thoissey

À compter de janvier 2007, les consignes de tri changent sur les Points de Recyclage.

Les emballages en carton ne devront plus être placés dans les colonnes avec étiquette bleue. Ils devront rejoindre les bouteilles en plastique, les briques alimentaires et les emballages métalliques dans la colonne avec étiquette jaune.

Les gros cartons ne doivent pas être placés dans les colonnes de tri mais doivent être emmenés à la déchetterie (ex : cartons de déménagement, gros cartons d'emballage, etc.).

Il restera donc dans la colonne avec étiquette bleue uniquement les papiers et journaux magazines.

Ce n'est pas compliqué, c'est juste un changement d'habitude !

POURQUOI CE CHANGEMENT DE CONSIGNES DE TRI ?

Le SMIDOM est l'une des premières collectivités du secteur à avoir mis en place la collecte sélective. C'est en 1997. A l'époque, Eco-Emballages conseillait de trier les papiers et les cartons dans la même colonne, la colonne bleue.

Quelques années plus tard, ces consignes ont changé. Il est maintenant préconisé de ne mettre que des papiers dans la colonne bleue (les corps plats) et de placer tous corps creux ensemble dans une même colonne, la colonne jaune... Ce qui est plus facile pour le personnel trieur dans les centres de tri.



Aujourd'hui, les marchés d'appel d'offres concernant la collecte et le tri de nos déchets recyclables sont passés par l'intermédiaire du SYTRAIVAL de Villefranche sur Saône. Le SYTRAIVAL est un syndicat de traitement des déchets qui rassemble 173 communes de l'Ain et du Rhône dont le SMIDOM de Thoissey.

Pour améliorer la valorisation de nos déchets, le SYTRAIVAL nous demande de changer notre méthode de tri. C'est chose faite depuis le 1^{er} janvier 2007. Une information adaptée sera transmise aux habitants par l'intermédiaire des bulletins municipaux, de la presse, d'affiches mais aussi par la réalisation d'un journal spécial qui sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du secteur.

❑ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit cette année encore les actions engagées par le passé.

Le 14 octobre, l'équipe du secteur associatif fédérée autour du CCAS s'est déployée sur le territoire de la commune à la rencontre des habitants pour leur proposer "la brioche" en faveur de l'ADAPEI et cette fois encore l'élan de solidarité de nos concitoyens a bien

fonctionné ; ainsi un chèque de 417,09 € a pu être envoyé à l'association après le règlement du prix des brioches à la boulangerie Juillard de St-Cyr. Félicitations à l'équipe et sincères remerciements aux généreux donateurs.

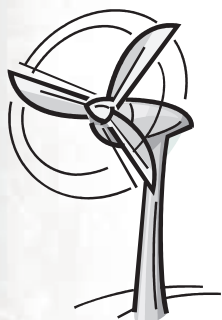
Le samedi 16 décembre, à partir de 14 h 30, l'équipe du CCAS, élargie à d'autres bénévoles, a eu le plaisir d'accueillir nos dignes aînés dans une salle agréablement décorée.

François Ligerot était fidèle au rendez-vous avec son accordéon pour faire oublier un tant soit peu les raideurs, douleurs ou autres vilains maux.

Un bon goûter bien arrosé, et voici l'heure de la remise des colis de Noël que M. le Maire, Président du CCAS, orchestre secondé des bénévoles.

Les personnes qui n'ont pu participer à cet après-midi festif ont été visitées à leur domicile ou à l'hôpital.





L'année scolaire 2005-2006 a accueilli 45 élèves (23 CM1 et 22 CM2). Les enseignantes (C. Fabrizi, CM1 et C. Fenoy, CM2) ont poursuivi leur projet culturel, mis en place depuis plusieurs années, associant le théâtre et la production d'écrits. Les élèves de CM1 approfondiront le thème suivant : "Qui de l'œuf ou de la poule est arrivé en premier sur la Terre ?" et les CM2 "La flûte enchantée" de Mozart.

Les élèves de CM1, dans le cadre d'un projet scientifique, ont également pu élaborer un objet technologique : l'éolienne.

Malgré un accueil très favorable du projet culturel déposé auprès de l'Inspection Académique, aucune subvention ne fut allouée par restriction budgétaire. Ce manque ne permit pas l'accueil, durant l'année dans le cadre de pratiques artistiques, du metteur en scène professionnel, E. Girard.

Les élèves, accompagnés de leurs enseignantes, du metteur en scène et des parents accompagnateurs (M^{me} Mazoyer et M. Falcone), partirent en classe transplantée aux Carroz d'Arrâches du 29 mai au 2 juin 2006 à l'issue de laquelle ils présentèrent une étape de leur travail, pour les CM1 à la salle polyvalente et pour les CM2 à l'école.

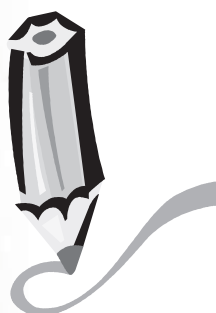
En ce qui concerne l'année scolaire 2006-2007, l'école a accueilli 46 élèves, 23 CM1 et 23 CM2 (dont 1 départ en octobre). Les enseignantes proposent de nouveau leur action culturelle aux élèves permettant ainsi un travail approfondi d'un thème notamment en production d'écrits.

Les élèves de CM1 développeront le thème de L'arbre et les CM2 "L'amour des trois oranges" de Prokofiev.

Grâce à la participation des municipalités, du sou des écoles, des familles et de la coopérative scolaire, et parce qu'ils ne partent pas en classe transplantée, les élèves pourront bénéficier d'ateliers de pratiques artistiques accompagnés par E. GIRARD, metteur en scène de la Compagnie Artphonème (10 heures par classe).

De plus, les élèves bénéficieront d'ateliers de pratique musicale encadrés par Anne Moque, ces ateliers sont financés par la communauté de communes du canton de Pont de Veyle.

Les élèves de CM1 seront heureux de vous accueillir à la salle polyvalente de St-Genis le 29 juin 2007 à 19 h 30 pour une représentation et les CM2 proposeront une soirée contes aux parents des élèves de la classe à l'école de St-Genis le 22 juin 2007 dès 19 h.



bibliothèque

Jour de permanence :

Jeudi de 18 h à 19 h.

Accueil des scolaires :

mardi de 14 h 45 à 16 h par quinzaine.

L'équipe, toujours aussi active, s'emploie à différentes tâches diverses et variées :

- les permanences
- achat, l'enregistrement des nouveaux documents, la préparation pour la mise en circulation,
- participation à des réunions locales, cantonales et/ou départementales.

Le groupement des bibliothèques du canton a toujours lui aussi une grande activité :

- en direction des animations scolaires
- de l'organisation de spectacle tout public et de venues d'auteurs
- et pour cette année l'organisation d'un salon du livre.

Dans le cadre du Contrat Educatif Local Intercommunal une action autour du livre (destinée aux élèves de 6^e du collège de Pont-de-Veyle et aux CM1/CM2 des écoles primaires du canton) s'est déroulée en partenariat avec les bibliothèques municipales, le C.D.I. du collège et la communauté de communes.

Le déroulement a pris corps sous forme d'un rallye lecture afin de répondre à plusieurs objectifs :

- favoriser la transition primaire/collège,
- faire découvrir ou redécouvrir les bibliothèques municipales et le C.D.I.
- initier les enfants à lire, échanger avec les autres.

Le relais s'est effectué par l'intermédiaire de la responsable de la bibliothèque de la commune.

16 élèves se sont inscrits en CM2

- 2 ont lu 4 livres
- 7 ont lu 3 livres
- 3 ont lu 2 livres
- 4 ont lu 1 livre.



Une fiche d'information a été adressée à toutes les familles par le canal du cahier de liaison.

La clôture du rallye s'est déroulée le samedi 17 juin 2006 à 9 h 30 au self du collège George Sand de Pont-de-Veyle lors de la journée portes ouvertes.

Les enfants présents ont pu dédicacer le livre qu'ils ont préféré avant l'envoi en Afrique.

Après bilan, et l'intérêt suscité, un nouveau rallye est proposé pour l'année 2007, un choix de 6 livres est offert aux lecteurs.

16 CM2 et 16 CM1 sont inscrits pour notre commune.

Dans le cadre d'un stage "marionnettes" organisé par la Bibliothèque en Campagne (BEC) deux bénévoles de la commune ont participé activement à ce stage durant trois jours dans les locaux de la BDP à Bourg.

En finalité le spectacle créé "Le loup est revenu" a été offert aux enfants des classes maternelles de Confrançon.

La Responsable



❑ CANTINE SCOLAIRE

La cantine accueille les enfants de Saint-Cyr-sur-Menthon et Saint-Genis-sur-Menthon.

Cette année 45 enfants prennent leurs repas à la cantine.

Jocelyne Venet a effectué sa 20^e rentrée. Elle cuisine de façon traditionnelle les plats appréciés des enfants. Elle est épaulée par Roland Frachet, agent communal de St-Genis pour la surveillance des enfants.

La Cantine a organisé une vente de sapins de Noël.



Le bureau a été entièrement renouvelé et se compose comme suit :

- Evelyne Durand : présidente • Emmanuelle Goyard : vice-présidente • Sandrine Van Dijk : secrétaire •
- Joe Perrin : trésorière • Agnès Bernard : trésorière adjointe

❑ SOU DES ÉCOLES

Association jeune et dynamique composée de parents bénévoles qui a pour but de proposer des activités scolaires et péri-scolaires aux enfants (gestion de l'usep : section sportive pendant et après la classe, spectacle de Noël, de marionnettes, sortie au cirque, soit une quinzaine d'activités tout au long de l'année).

Le financement est assuré uniquement par la vente des cartes de membres, par les manifestations (loto le 21 janvier, plat à emporter le 2 avril, cartes de vœux, tee-shirt) et par la subvention communale.

Pour continuer à offrir aux enfants le plus de choses possible, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Le Sou des Ecoles vous remercie par avance du bon accueil que vous réserverez à toutes ses manifestations.

Les membres du bureau.

Composition du bureau

Président Daniel DEBOURG

Vice-Présidente Catherine ROCHAS

Trésorière Agnès BERNARD

Trésorier adjoint Jean-Pierre TORNAS

Secrétaire Karine PARET

Secrétaire adjoint Philippe MALATIER

❑ CLUB DU 3^e ÂGE

L'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 18 octobre en présence de Monsieur le Maire. Participation importante des adhérents qui accueillent avec plaisir deux nouveaux membres.

La présidente après les remerciements d'usage et le rapport moral, souhaite meilleure santé à tous ceux et celles qui ont eu à souffrir ou qui souffent encore, puis elle donne la parole au secrétaire et à la trésorière pour les comptes rendus d'activités et financiers.

Le club se réunit le 3^e mercredi du mois. La rentrée s'est faite à Asnières autour d'un bon repas friture.

Puis Noël a été fêté le jeudi 21 décembre avec un succulent repas choisi chez Venet.

Le repas pot au feu du mois de novembre a connu un vif succès avec 114 convives qui ont encore apprécié le délicieux pot au feu !



vie associative

❑ SOCIÉTÉ DE PÊCHE L'HAMEÇON

Un contrat de rivière a été signé sur le bassin versant de la Veyle. De nombreux travaux ont déjà débuté sur les rives du Menthon, le travail s'est porté sur l'entretien des berges (bois mort et accès pour les pêcheurs), les mêmes actions ont eu lieu sur la Veyle.

Sur la commune de Biziat au moulin du Geai, des travaux portant sur le reméandrement de la petite Veyle ont été réalisés en amont du moulin.

Sur les communes de Polliat et de Saint-Jean-sur-Veyle des frayères ont été créées.



Les AAPPMA de Polliat, Vonnas, Mézériat, Saint-Jean-Sur-Veyle, Grièges, Pont-de-Veyle et Saint-Cyr-sur-Menthon ont fondé une association appelée "Les Pêcheurs de la Basse Veyle" sachant que chaque AAPPMA garde son entité.

Objectifs :

- Réaliser ou faire réaliser des travaux piscicoles sur les lots de pêche des AAPPMA représentées dans l'association, mettre en place une gestion concertée des rivières et ruisseaux du bassin versant, participer activement à la protection des milieux aquatiques et de leurs patrimoines piscicoles, promouvoir la pêche auprès des jeunes.
- Comme l'année dernière, nous offrons les cartes de pêche aux enfants de CM1 et CM2 de Saint Cyr et Saint Genis sur Menthon qui nous en feront la demande (imprimé distribué dans les écoles).
- Pour 2007, nous faisons la même offre aux enfants de CM1 et CM2 de Perrex.
- Cette carte donne le droit de pêche à 1 ligne dans les AAPPMA réciprocitaires du département de l'Ain.

Nos dépositaires :

Saint-Cyr : Bar tabac "Le Centre"

Perrex : Bar tabac épicerie Jeanne Marie Jeandin

Replonges : Gamm Vert

Saint Didier d'Aussiat : Tabac presse épicerie.

Location de chapiteaux : tél. 03.85.36.33.29

Dimensions : 9 mètres X 6 (4 chapiteaux disponibles)

Tarifs : • 80 € pour les communes de St-Cyr, St-Genis-sur-Menthon et Perrex.

• 110 € pour les autres communes

Location caisse frigo : 60 €

A savoir, nous acceptons les BONS LOISIRS JEUNES (B.L.J.) délivrés par la C.A.F. de l'AIN.

Le service B.L.J. de la C.A.F. : 04.74.45.48.60.

Le Bureau

agriculture

□ UN VICE-CHAMPION DU MONDE DANS NOTRE VILLAGE

Fabien Landré s'est distingué au plan européen et même mondial en 2006 à l'occasion du championnat du monde de labours auquel il a participé en Irlande. Ce championnat l'a vu accéder à la 1^{re} place en labour sur prairie et à la seconde sur chaume parmi les 29 nations représentées.

Cette performance accomplie à Tullow lui vaut le titre de vice-champion du monde, un titre dont notre commune peut s'enorgueillir aujourd'hui ; elle a d'ailleurs participé comme la Communauté de communes à ce déplacement, ce qui était bien le moins au regard de la rareté de l'événement.

Nombreux sont ceux d'ailleurs, parents, amis, à avoir fait le déplacement et à l'avoir entouré ; ils ont été récompensés, comme nous le sommes, par ce succès qui confirme la place essentielle de l'agriculture française dans le monde.



concours



□ M^{lle} GOYON SANDRA

Elevage du Clos des Planons

(élevage familial de Westie et Coker Américain)

Participation à divers championnats avec un beau palmarès à son actif.

Félicitations à l'éleveur et sa petite cocker pour toutes ses prestations et les titres obtenus.

Bonne chance pour les projets 2007.



urbanisme

❑ LE PLU EN VOIE D'ACHÈVEMENT

L'extension ouest du village, face à cette salle, regroupera à terme une quarantaine de logements groupés, de maisons individuelles ou jumelées. La 1^{re} étape verra les constructions se développer à proximité de la route principale et la seconde se rapprochant de la crête comprendra notamment des lots libres en accession à la propriété.

Cet ensemble de constructions –hachuré sur cette vue– sera disposé de façon concentrique autour d'un espace central destiné à terme, à l'accueil d'un commerce, les deux voies de distribution permettant de répartir le trafic automobile tandis que la voie piétonne transversale favorisera l'accès à l'îlot central et la vie du quartier.

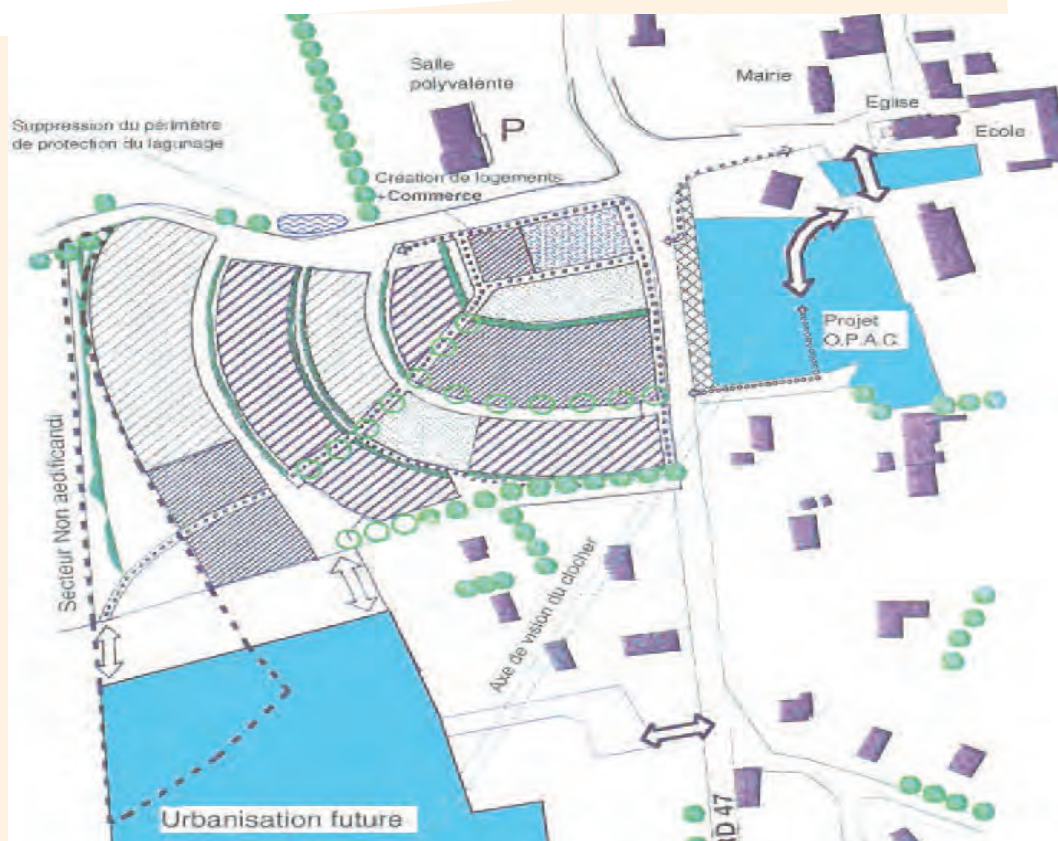
La question du logement est à ce point sensible –nous le voyons ces jours-ci dans notre pays– qu'il nous faut privilégier la mixité sociale, autrement dit que puissent se côtoyer propriétaires et locataires. L'évolution des prix de l'immobilier est aujourd'hui telle que nombre de jeunes se voient refuser l'accession à la propriété ; et face à ces difficultés, l'offre locative sociale constitue une alternative de qualité.

Accueillir ces constructions suppose une mise à niveau de nos équipements et prioritairement de notre assainissement. La réalisation d'une nouvelle station



d'épuration est d'ores et déjà à l'étude sous l'égide de la Direction Départementale de l'Agriculture. Les eaux usées seront traitées par un procédé écologique et rustique grâce à des filtres plantés de roseaux permettant la dégradation bactérienne et l'assimilation par les plantes. Cette station projetée pour 350 équivalents habitants permettra la reconversion de l'actuelle en bassin de rétention pour les eaux de ruissellement.

Bien évidemment, dans les autres lieux de la commune, l'assainissement autonome restera la règle comme le prévoit notre schéma directeur, lui aussi à l'enquête publique le mois prochain.



❑ DES PROJETS EN FAVEUR DU SPORT ET DE LA CULTURE

En matière d'équipements structurants, il convient de penser et de réaliser à une autre échelle que celle de la commune. Quel sens aurait par exemple de développer des installations sportives au niveau de chacune de nos communes alors que les effectifs sont aléatoires d'une saison à l'autre et que nos modestes moyens, surtout, ne nous permettent pas cet éparpillement des investissements.

C'est ainsi que s'est imposée à l'échelle de la communauté de communes l'idée d'un espace entièrement dédié à la pratique du tennis en lien avec les quatre clubs du canton : Crottet, commune d'accueil de l'équipement, Grièges, Pont-de-Veyle et Saint-Cyr-sur-Menthon.

A un moment où l'image des adolescents, image médiatique j'entends, nous parvient trop souvent en négatif, il est important d'accompagner les efforts d'encadrement des clubs auprès de ceux qui veulent acquérir une technique, cultiver la performance ou tout simplement libérer une énergie. Dans cette noble mission, notre communauté de communes est à leurs côtés.

Un espace sportif et événementiel ouvrira également ses portes au terme de l'année à Saint-Jean-sur-Veyle. C'est une enveloppe de près de 4 millions d'euros qui lui est consacrée. Il facilitera à l'évidence la pratique sportive des habitants de ce canton et permettra d'accueillir dans d'excellentes conditions les rassemblements d'importance.

De même, notre communauté souhaite initier chacun des enfants du territoire à la pratique artistique tel que cela est déjà fait à Saint-Genis au travers du théâtre grâce à l'implication de nos enseignantes Corinne Fenoy et Catherine Fabrizi que je remercie.

Depuis la rentrée, Anne Moque, notre intervenante musicale en milieu scolaire communautaire, intervient dans notre école et contribue ainsi à l'éveil de l'enfant. Cette initiation participe à la pédagogie et peut conduire un jour l'élève, qui aura eu cette expérience, à poursuivre la pratique musicale.



Double court de tennis couvert intercommunal à Crottet ▲



◀ Chantier de l'espace sportif et événementiel

□ UNE STÈLE EN HOMMAGE À AIMÉ BROYER

2006 aura été l'année de l'hommage à un enfant de Saint-Genis, Aimé Broyer, tombé durant le conflit algérien.

Pour rétablir une situation compromise outre Méditerranée, les tenants du pouvoir politique vont mobiliser, en masse. Ils seront près de trois millions d'appelés et de rappelés à participer à cette guerre d'Algérie entre le 1^{er} novembre 1954 et le 9 mars 1962.

Et il s'est trouvé longtemps des gouvernements pour nous faire croire qu'il s'agissait là d'une simple opération de pacification. Mais comment de pas qualifier ces combats de guerre ? De guerre impitoyable avec sa cohorte de 30 000 victimes.

Aimé Broyer fut l'une d'entre elles. Avec courage et générosité, il a accompli son devoir en combattant. Un combat où les appelés ont souvent fait face au manque de formation, à la faiblesse de l'encadrement, aux pressions psychologiques. Ces difficultés, ses craintes aussi, Aimé Broyer les évoquait dans un ultime courrier à sa famille le 31 mars 1957. Trois jours plus tard, il devait à tout jamais disparaître dans le douar Beni-Ouelbane.

L'occasion nous a été donnée de lui rendre un hommage particulier en présence de sa famille –ses sœurs, son frère– et de ses camarades du 1/35^e régiment d'infanterie. Une cérémonie empreinte d'émotion à laquelle participaient près de 300 personnes.

Le nom d'Aimé Broyer s'inscrit désormais dans la pierre de ce monument exécuté avec talent par les Compagnons tailleurs de Pont-de-Veyle, Julien Mahieu, Louis Noack, Elise Foucault, Julien Kaméli, Régis Eroyan et Frédéric Janier-Dubry ; exécution coordonnée par le concepteur de l'œuvre Denis Poiré ; sans leur participation, cette œuvre –qui a nécessité plusieurs centaines d'heures de travail– n'aurait pas eu le même rayonnement ; une œuvre qui perpétue le souvenir d'Aimé Broyer et celui de tous ses camarades morts au combat.



❑ SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

Une année de changement à la tête de la société.

Après douze années de présidence, Robert Greffet décide de raccrocher le fusil ; il arrête la chasse et cède donc son poste. Tous les membres de la société le remercient très chaleureusement pour son engagement car une présidence d'association n'est pas une partie facile, il l'a assurée avec beaucoup de sérieux et de discrétion.

Il est remplacé à ce poste par Jean-Luc Callen qui a accepté cette responsabilité en honneur à son père Robert qui fut un grand président durant plusieurs décennies.

La société souhaite faire un clin d'œil à Marius Perrat, notre alerte doyen, qui avec ses 80 printemps, honore son 56^e permis cette année. Toujours aussi fine gâchette, les lièvres ont encore pris des plombs cette saison. BRAVO Marius et merci pour cette leçon de jeunesse.

La société vous présente ses meilleurs vœux et vous donne rendez-vous en février à l'occasion de son traditionnel banquet qui fait le plein chaque année.



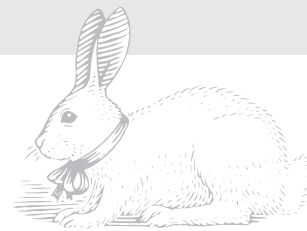
Le bureau se compose ainsi :

Président Callen Jean-luc

Vice-Président Ponthus Patrice

Trésorier Berthod Pascal

Secrétaire Greffet Robert d'Ambronay.



❑ LES ATELIERS DE LA DANSE

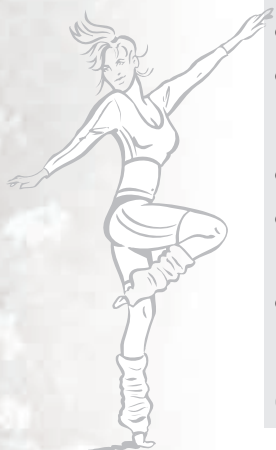
Les ateliers de la danse vous donnent rendez-vous dans une ambiance sympathique et décontractée depuis 9 ans à la salle polyvalente de St-Genis-sur-Menthon pour des cours de gymnastique, de remise en forme et d'entretien.

Ces cours, ouverts à toutes, ont lieu à la salle des fêtes de Saint-Genis-sur-Menthon tous les jeudis.

Tout ceci se déroule dans la bonne humeur sous la houlette de Jocelyne Schneberger-Bardet.

Pour commencer l'année 2007 avec de bonnes résolutions, nous vous invitons à venir nous rendre visite pour un cours d'essai gratuit.

Renseignements téléphone : 03.85.51.90.73



Horaires :

- Jeudi de 9 h 30 à 10 h 45
- Jeudi de 19 h à 20 h 15.

Le cours d'1 h 15 mn comprend :

- un échauffement avec STEP,
 - une musculation abdos, fessiers et bras.
 - Un assouplissement (stretching) général
- et se termine par de la relaxation.



vie associative

❑ COMITÉ DE FLEURISSEMENT

2006 fut riche en couleurs dans notre village, à travers les nombreuses variétés de fleurs qui se sont côtoyées dans les massifs.

Les membres du comité, aidés de quelques bénévoles, en assurent la plantation, l'entretien et l'arrosage durant toute la saison.

Ces plantes sont financées, d'une part, par une manifestation (la vente de boudin et de boulettes), d'autre part, par la récupération de papiers, journaux et cartons ; chaque année 8 à 10 tonnes sont récoltées ! Mais ce n'est pas suffisant...

Nous comptons sur vous.

Rendez-vous le dimanche 11 mars pour notre assemblée générale.

Bonne année à tous.



❑ AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Sans but lucratif, l'amicale existe plus particulièrement pour faire connaître et développer le Don du Sang, sensibiliser les personnes à ce geste gratuit qui peut sauver des vies.

Cette année les collectes ont atteint 154 Poches à la salle polyvalente de St-Cyr.

Les principales manifestations au cours de l'année 2006 se sont déroulées avec trop peu de participants.

- Rando pédestre.
- Spectacle Cabaret Cirque de Bourg avec lequel nous avons eu un scénario magnifique (trapèze, jongleur, vélo etc...).

A l'occasion du 35^e congrès national de la fédération française pour le don du sang, la flamme de la vie a fait escale dans nos deux autres villages St-Cyr et Perrex le lundi 22 mai 2006, partie de Perpignan le 21 avril pour arriver à Lyon le 24 mai. Pour la circonstance, les enfants des écoles étaient dans la cour pour accueillir la flamme et écouter les discours d'un responsable de la fédération.

Planning des collectes 2007 à la salle polyvalente de St-Cyr-sur-Menthon de 8 h 30 à 12 h 30.

- **Lundi 23 Avril 2007**
- **Lundi 02 Juillet 2007 de 15 h à 19 h**
- **Lundi 1^{er} Octobre 2007**
- **Lundi 10 Décembre 2007.**

Nos prochaines activités seront l'assemblée générale le 24 février 2007 à St-Cyr-sur-Menthon et la randonnée pédestre à Perrex le dimanche 13 mai 2007.



Le Bureau

❑ COMITÉ FNACA SAINT CYR – SAINT GENIS SUR MENTHON

Fort de quarante adhérents, le comité des Anciens d'Algérie a tenu son assemblée générale le 3 décembre à Saint-Genis-sur-Menthon.

Cette année 2006 a été marquée par l'inauguration le 29 avril à St-Genis d'une stèle du 19 mars 1962 à la mémoire des Combattants pour la Paix.

Réalisée par les Compagnons du Devoirs de Pont-de-Veyle, elle est érigée près de la mairie. Cette œuvre d'art est un signe de reconnaissance à nos camarades tombés en Algérie et à Aimé Broyer disparu le 3 avril 1957. Que la municipalité de Saint-Genis en soit remerciée.

En juillet notre voyage annuel nous a conduits à Carcassonne, Toulouse, le Gers, le viaduc de Millau, quatre journées riches de découvertes avec plein de bons souvenirs.



Les prévisions pour 2007 :

- le buffet campagnard aura lieu le samedi 31 mars et sera animé par Mickaël et Emilie Doucet.
- Notre sortie annuelle nous emmènera dans le Nord sur la Côte d'Opale en juillet.

L'assemblée générale se termine par le verre de l'amitié.

M. Bazonnard

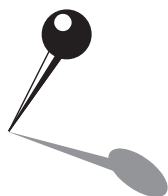
❑ L'OFFICE DE TOURISME DU CANTON DE PONT-DE-VEYLE

Les missions de l'office de tourisme sont souvent méconnues du public. Nous accueillons les touristes mais aussi la population locale.

Vous recherchez des sorties, des loisirs dans la région ou plus loin ? Vous souhaitez vous documenter afin de préparer vos prochaines vacances ? Trouver un hébergement ?

L'office de tourisme est à votre disposition pour vous informer :

- documentation touristique
- manifestations
- listes d'hébergements
- associations et loisirs.



Associations : la mission de l'office de tourisme est aussi de promouvoir vos manifestations : les informations et les affiches les concernant sont les bienvenues !

L'office de tourisme est fermé pendant la saison hivernale. Vous pouvez cependant nous contacter par e-mail, courrier ou téléphone afin que nous puissions répondre à votre demande.

Il est ouvert en saison du 2 mai au 15 septembre du mardi au samedi.

A vos agendas !

Le 7^e concours photo sur le thème "Le sport en mouvement" (prix national, cantonal et du public).

Concours photos ouvert aux moins de 16 ans sur le thème "L'environnement".

- ➡ Habitants du canton cette manifestation est aussi la vôtre : présentez vos clichés.
(Les deux règlements sont disponibles à l'office de tourisme. Clôture des concours : 30 mars 2007).
- ➡ L'exposition des photos aura lieu samedi 14 et dimanche 15 avril dans les serres du château de Pont-de-Veyle (entrée libre).
- ➡ La marche gourmande se déroulera le dimanche 2 septembre à Saint-Jean-sur-Veyle.

Le circuit de 10 km environ, ponctué de haltes gourmandes, permettra la découverte du patrimoine naturel et architectural de la commune. Ambiance conviviale assurée, (carte sur réservation à partir de mi juillet).

Pendant la période estivale, l'office de tourisme organise des visites guidées du patrimoine du canton (demandez le programme).

Office du tourisme du canton de Pont-de-Veyle
Pavillon du château BP 36 – 01290 Pont-de-Veyle
Tél : 03.85.23.92.20 – Fax : 03.85.36.22.12
Email : tourisme@ccpontdeveyle.com
site : www.cc-pontdeveyle.com

vie associative

❑ ASSOCIATION CANTONAIDE

L'association CANTONAIDE qui a pour objet, "l'aide dans l'urgence, sans discrimination avec ou sans la collaboration des services sociaux, de toute personne en difficulté", est, depuis le mois d'octobre 2005 et grâce au soutien de la commission sociale de la communauté de communes, située dans des locaux appropriés au 57, Grande Rue à Pont-de-Veyle.

Notre activité ?

Constituée d'une équipe de trente cinq bénévoles, CANTONAIDE soutient, sur dossier, essentiellement dans le canton, des familles en difficulté, en leur fournissant des colis alimentaires, des vêtements, des produits d'hygiène et participe financièrement au paiement de factures d'eau, d'électricité, de cantine scolaire etc...

Elle permet également aux enfants défavorisés de partir en vacances.

De plus, l'association a aidé quelques adultes dans le ré-apprentissage de la lecture. Ce soutien a pu être réalisé grâce à la disponibilité et à la compétence de deux bénévoles dans ce domaine.

Nos ressources ?

Concernant la nourriture dite sèche (pâtes, riz, confitures, conserves...), nous avons signé une convention de partenariat avec KÜHNE NAGEL à Laiz qui met à notre disposition des produits de consommation qui

doivent être sortis du circuit de la distribution souvent en raison d'un défaut d'emballage.

Quant aux produits frais (légumes & fruits) qui ne sont plus commercialisables, ils sont mis à notre disposition par le magasin SUPER U de Laiz.

Pour éviter le gaspillage, ces deux entreprises citoyennes ont choisi de privilégier les familles de notre canton et ont chargé CANTONAIDE de redistribuer les denrées fournies.

Outre ces approvisionnements, l'association, en sa qualité de membre de la banque alimentaire de l'Ain, peut bénéficier de produits issus de l'union européenne tels que produits laitiers, produits congelés (viande, poisson).

Nos moyens financiers ?

Notre trésorerie provient essentiellement de votre générosité, de subventions, des produits de manifestations que nous organisons (Foire fouille, salon du collectionneur...) et de l'adhésion des bénévoles.

CANTONAIDE aide une quarantaine de familles au sein des douze communes de notre canton.

Sur Saint Genis-sur-Menthon, si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ou faire un don, n'hésitez pas à contacter Bernadette Pasqualin à la mairie.

N'oublions pas cette citation "Le pire de tous les états de l'âme, c'est l'indifférence, l'indifférence détruit non seulement l'individu mais aussi la société".

❑ VAL DE SAONE INTERMEDIAIRE

PARTICULIERS

Vous avez besoin d'une aide pour :

- entretien de la maison : lessivage, décapage, etc...
- travaux ménagers : ménage, repassage etc...
- petits travaux de jardinage : pelouse, bêchage, ramassage de feuilles etc...

Une seule adresse : Association Val de Saône Intermédiaire

204, route de Pont-de-Veyle 01750 REPLONGES

Tél. 03.85.31.08.12 - Fax : 03.85.31.08.09

Association loi 1901

Nous acceptons les chèques emploi domicile.

La réduction d'impôt est égale à 50 % du montant des dépenses retenues dans la limite d'un plafond annuel (soit 12 000 € pour l'entretien de la maison et les travaux ménagers, soit 1 500 € pour les travaux de jardinage).

❑ AFFAIRES SOCIALES

Depuis la rentrée des permanences de différentes associations sont organisées dans les locaux de la communauté de communes appelé "Pôle de proximité".

- ADMR le lundi matin de 9 h à 12 h
- AIN AIDES SERVICES
mardi matin de 9 h à 12 h
- ADAPA vendredi matin de 9 h à 12 h

Téléphone : 03.85.31.67.76

renseignements pratiques

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi	de 8 h à 12 h
Mercredi	de 8 h à 12 h
Vendredi	de 13 h 30 à 17 h

Téléphone : 03 85 51 91 19

Télécopie : 03 85 51 98 48

Adresse email :

mairiesaint-genis-sur-menthon@wanadoo.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons de nationalité française doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un examen (scolaire - permis de conduire) ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Ce recensement permet également à l'INSEE d'adresser la liste des jeunes à inscrire d'office sur la liste électorale de la commune.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Jeudi matin.

Sortir vos sacs poubelles la veille soit le mercredi soir.

ADRESSES UTILES

- **Préfecture de l'Ain** : 04 74 32 30 30
- **Trésorerie de Pont-de-Veyle**
(fermée le vendredi après-midi) : 03 85 23 95 90
- **Service des impôts directs**
Place Pierre Casimir Ordinaire
01750 St-Laurent-sur-Saône : 03 85 39 96 00
- **Service du cadastre**
12, rue Charles Tardy - 01012 Bourg-en-Bresse :
04 74 32 71 39
- **Centre Médico-Social**
32 Grande Rue 01290 Pont-de-Veyle :
03 85 36 23 42
Assistants sociales
M^{me} Bernatets Claudette
- **Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain**
 - Serveur vocal ALLOCAF 0891 671 672
(0,23 € TTC la minute)
 - Internet www.ain.caf.fr
 - Minitel 3615 CAF
(de 0,035 à 0,129 € TTC la minute)



INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Les familles nouvellement arrivées sont invitées à se présenter pour effectuer la pré inscription de leur(s) enfant(s) à l'école maternelle et primaire pour la rentrée de septembre 2007.

Sont concernés les enfants nés en 2004.

NUISANCES DIVERSES

Avec le printemps, les beaux jours reviennent mais également certaines nuisances.

L'arrêté préfectoral du 4 août 2000 stipule que les travaux de bricolage, de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tout dépôt sauvage de déchets ou de détritus de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brut de déchets ménagers sont interdits.

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés est interdit.

Toutefois, le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres est autorisé du 16 septembre au 14 juin. Le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 m des voies de circulation et des constructions.

Aucun brûlage ne pourra être effectué à une distance inférieure à 200 m d'un bois pendant la période du 1^{er} mars au 30 septembre.

Le brûlage est interdit les jours de grand vent.

DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler, gémir de façon répétée ou prolongée un ou des chiens dans un logement, dans une cour ou un jardin, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

De même qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques sous peine de poursuites et réprimandes conformément à la réglementation en vigueur.



renseignements pratiques

TARIFS DE LOCATION SALLE POLYVALENTE

AU 1^{er} JANVIER 2006 - CAUTION : 155 €

■ ASSOCIATIONS LOCALES/ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES ST GENIS/ST CYR

• Manifestation à but non lucratif :	26 €
cuisine :	19 €
• Manifestation à but lucratif :	50 €
cuisine :	35 €

NB : Salle sud : Gratuit

■ ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

Manifestation à but lucratif : *idem particuliers hors commune*

■ PERSONNE PRIVÉE

• de la commune

- Grande salle/cuisine	1 ^{er} jour :	140 €
	2 ^e jour :	75 €
- Salle sud/cuisine :		70 €
- Cantine scolaire :		70 €

• extérieure

- Grande salle/cuisine	1 ^{er} jour :	260 €
	2 ^e jour :	110 €
- Salle sud/cuisine :		100 €
- Cantine scolaire :		100 €

■ AUTRES MANIFESTATIONS

• Réveillon (traiteur) :	400 €
• Vin d'honneur (demi-journée)	
- commune :	50 €
- extérieur :	75 €
• Utilisation régulière (cours divers gym - lutte, musique etc...) :	2 € de l'heure

■ ASSOCIATION ORGANISANT UNE MANIFESTATION A BUT LUCRATIF OU NON LUCRATIF

AUTRE QU'UNE RÉUNION ET PERSONNE PRIVÉE (Commune et extérieure)

Electricité : Consommation électrique facturée en supplément sur la base de 0,20 € le Kwa/h.

■ LOCATION SONO / CAUTION : 80 €

• Associations locales/Associations St Genis/St Cyr :	20 €
• Associations extérieures et personne privée :	30 €

■ LOCATION PODIUM

DANS la salle polyvalente :

• Associations locales/Associations St Genis/St Cyr :	20 €
• Associations extérieures et personne privée :	30 €

HORS salle polyvalente :

• Associations et personne privée :	46 €
---	------

■ LOCATION VAISSELLE

• Associations locales/Associations ST GENIS/ST CYR :	GRATUIT
• Associations extérieures et personne privée :	0,05 € l'unité

renseignements pratiques

TARIFS DE LA BASE DE LOISIRS DE CORMORANCHE SUR SAÔNE

■ TARIF INDIVIDUEL

- Entrée adulte (+ 16 ans) : 3,20 €
- Entrée enfant (- 16 ans) : 1,70 €
- Entrée véhicule : 3,50 €
- Entrée animal domestique : 3,00 €
- Carte 10 entrées adulte : 25,00 €
- Carte 10 entrées enfant : 13,00 €

■ TARIF CE ET GROUPE

- CE adulte : 2,70 €
- CE enfant : 1,40 €

■ RESIDENTS DE LA C.C. DE PONT-DE-VEYLE

- Saison adulte (né avant 1989) : 20,00 €
- Saison enfant
(né en 1989 et après) : gratuit
- Saison véhicule et pêcheur : 37,00 €

état civil

ils sont nés



Lilian RICOL, né le 31 mars à Mâcon

Chloé DUFOUR, née le 13 juin à Viriat

Mélie CORGET, née le 17 novembre à Mâcon



ils se sont unis

Michel Francisco MEIRELS et Frédérique Chantal PERRET le 17 juin

ils nous ont quittés

Mme Marie Madeleine GAUTHERET née GONOD le 18 mars

M. Roger Jean Francis NOYEL le 15 mai

M. Armand Robert DESMARIS le 26 août

M. Paul PEULET le 20 novembre

Mme Aline Juliette COUTURAS née PELLETIER le 6 décembre



calendrier des fêtes



Janvier

- 7 : Vœux du Maire
- 28 : Loto du Sou des Ecoles à St-Cyr

Février

- 11 : Assemblée Générale de la Société de Pêche L'Hameçon
- 11 : Repas du Comité paroissial à St Cyr
- 24 : Repas de la Société de Chasse
- 24 : Assemblée Générale + choucroute des Donneurs de Sang à St Cyr

Mars

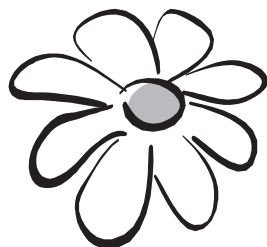
- 3 : Journée Rivière Propre Société de Pêche l'Hameçon
- 10 : Loto du Collège G. Sand à Pont-de-Veyle
- 17 : Banquet des Classes
- 18 : Matefaims des Conscrits
- 17 : Journée Spéciale Truite Société l'Hameçon
- 18 : Journée Spéciale Truite Société l'Hameçon
- 19 : Commémoration FNACA
- 24 : Exposition "Regards sur le 20^e siècle" à la Salle Polyvalente
- 25 : Exposition "Regards sur le 20^e siècle" à la Salle Polyvalente
- 31 : Buffet Campagnard FNACA à St-Cyr

Avril

- 14 : Soirée Canton Jumelage
- 21 : Concours de Belote Club du 3^e Age
- 23 : Don du Sang à St-Cyr
- 29 : Vente de Plats à emporter à St-Cyr Sou des Ecoles

Mai

- 8 : Commémoration de la Victoire 1945
- 12 : Vente de Fleurs Cantine Scolaire
- 13 : Randonnée pédestre à Perrex Amicale des Donneurs de Sang



Juin

- 17 : Concours de Pêche Société L'Hameçon
- 22 : Soirée Contes à 19 h à l'école de St-Genis
- 29 : Représentation théâtrale à 19 h 30 à la Salle Polyvalente Ecole St-Genis

Juillet

- 2 : Don du sang à St-Cyr
- 14 : Fête de la Pêche Société l'Hameçon

Août

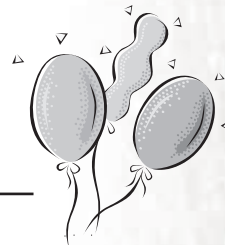
- 18 : Concours de Pêche Enfants et Sociétaires Société l'Hameçon

Septembre

- 4 : Assemblée Générale de la Cantine Scolaire
- 28 : Assemblée Générale du Sou des Ecoles

Octobre

- 1^{er} : Don du sang à St-Cyr



Novembre

- 11 : Commémoration de l'Armistice 1918
- 17 : Repas du Club du 3^e Age
- 18 : Salon du Livre à Pont-de-Veyle
- 25 : Vente Boudin Comité de Fleurissement

Décembre

- 2 : Assemblée Générale + Repas FNACA à St-Cyr
- 8 : Vente de sapins de Noël Cantine scolaire St-Genis
- 10 : Don du sang à St-Cyr
- 15 : Colis de Noël des Personnes Agées - CCAS





Conscrits de St Genis sur Menthon 2006



Inauguration de la stèle de 19 mars 1962
(28 avril 2006)

Fabien LANDRE
2^e du Championnat du Monde de Lacour
(septembre 2006)



Inauguration du double court intercommunal

